

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE TOUQUES

BN.6



107 067 habitants

385 Km de masses d'eau « cours d'eau »

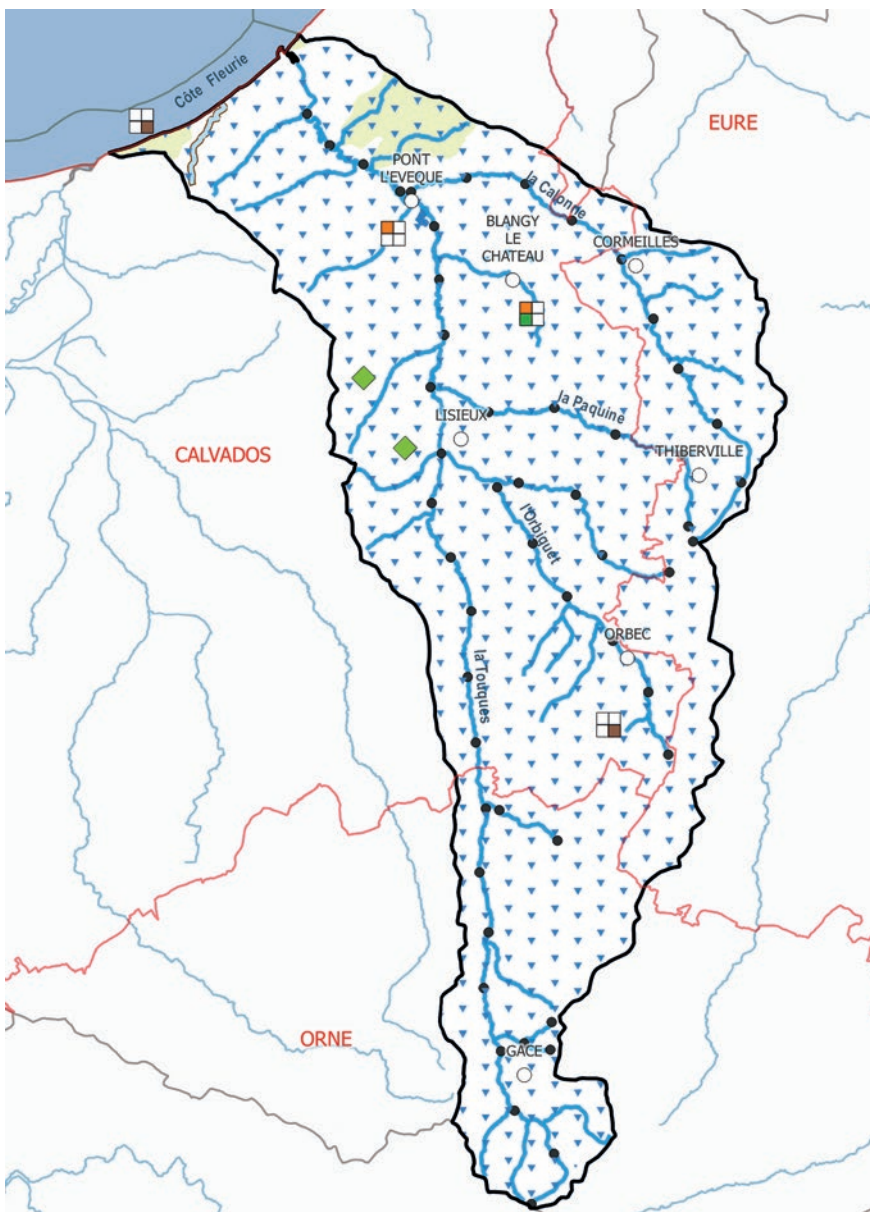
1 304 km²

Ce bassin a une prédominance de prairies et un caractère plutôt extensif de l'agriculture, sans vulnérabilité particulière hormis l'existence de karsts sur les plateaux de la rive droite. Globalement, aucun obstacle fondamental à l'atteinte du bon état n'est identifié.

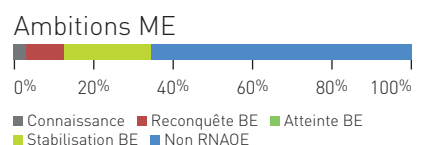
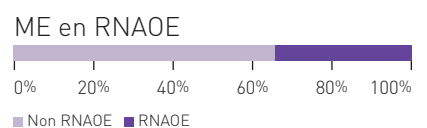
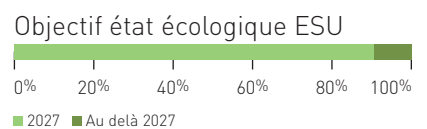
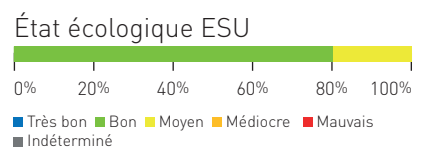
L'enjeu vis-à-vis de l'état écologique est surtout la préservation du riche patrimoine naturel (zones humides...) et des espèces emblématiques (truite de mer...). La renaturation et la continuité écologique restent à achever, notamment sur la Touques, la Calonne et l'Orbiquet. Sur ce dernier des améliorations des systèmes d'assainissement tant urbain qu'industriel restent à terminer.

Néanmoins, la préservation des ressources en eaux souterraines (FRHG213 - craie et marnes du Lieuvin-Ouche - Pays dauge - bassin versant de la Touques), notamment dans le cadre de l'AEP, est un enjeu important eu égard à leur contamination par les produits phytosanitaires d'origine principalement agricole.

Par ailleurs, la réduction de la pollution microbologique sur le littoral est également un enjeu fort au regard de la vocation touristique du littoral de la Côte fleurie et de la qualité bactériologique des eaux de baignade encore fragile en période pluvieuse.



Masse d'eau	
Rivières et canaux	28
Lac	1
Transitions	0
Côtières	1
Souterraines	1



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
TOUQUES**
BN.6

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	6				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	3				
ASS0502	Equipement d'une STEP Hors Directive ERU	3				
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement	10				
Réduction des pollutions des industries						
IND0101	Industries et artisanat - Etude globale et schéma directeur	3				
IND1101	industries et artisanat - Mesures complémentaires	3				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR02	Limitation des transferts de fertilisants	10				
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	3				
AGR0202	Limitation des transferts de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	3				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	3				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	3				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	3				
AGR0603	Elaboration d'un programme d'action Erosion	3				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	10				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	31				
MIA14	Mesures de gestion des zones humides	3				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	3				
RES09	Protection eau potable	3				